

NEVERS

>> Public(s) (H/F)

Tout public

Toute personne amenée à travailler sur des échafaudages (techniciens de maintenance, compagnons, peintres, maçons, personnel d'entretien...), âgé de plus de 18 ans.

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 28/06/2022 au 31/12/2022

Plusieurs sessions de formation sont organisées tout au long de l'année, contacter l'organisme de formation.

Inscriptions du 28/06/2022 au 30/12/2022

>> Durées

- Durée indicative : 2 Jour(s)

- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Effectif

De 6 à 10

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 520.00 € TTC

Prix par personne

Tarif groupe, nous consulter

>> Lieu de la formation

GRETA 58

Antenne de Nevers

9 boulevard Saint Exupéry

58000 NEVERS

>> Votre interlocuteur

Laurence BARBIER

Assistante de direction - Assistante de formation

Tél. : 03 86 59 74 37

laurence.barbier@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 58

LP Jean Rostand, 9 Boulevard

Saint-Exupéry

58000 NEVERS

Tél. : 03 86 59 74 59

greta58.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19580050300037

N° d'activité : 2658P000958

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Connaître les risques liés au travail en hauteur
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour effectuer le montage et le démontage d'un échafaudage roulant, en toute sécurité et conformément à la Recommandation R457 de la CNAM-TS
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour effectuer la vérification sur l'échafaudage et pour l'utiliser en toute sécurité

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité en langue française
- Les participants devront se munir des EAPI (chaussures de sécurité, casque, gants)
- Avoir suivi la formation Travail en hauteur et port du Harnais

>> CONTENU

Travail en hauteur

- Les différents risques liés au travail en hauteur : constats et statistiques
- La réglementation en vigueur : la Recommandation R457, le code du travail
- Droits et devoirs des employeurs et employés, compétences et responsabilités
- Les principes de prévention générale et les mesures de protections collectives et individuelles
- Les différents moyens d'élévation et d'accès (échafaudages, échelles, PIRL)

Montage/démontage d'un échafaudage roulant

- Caractéristiques techniques des échafaudages roulants : les composants (cadre, plancher, montant, plinthes?), les dispositions de stabilisation, le classement en fonction des charges verticales
- La fonctionnalité d'un échafaudage roulant : les types de travaux concernés
- La prise en compte des contraintes du site (type de sol, conditions climatiques?)
- Règles de montage /démontage des différents composants (en toute sécurité)
- Le respect de la notice de montage du fabricant

Vérification d'un échafaudage roulant

- Les acteurs responsables de la vérification
- Les vérifications réglementaires et leur fréquence
- La consignation des résultats de la vérification et la traçabilité
- Les différents examens

Utilisation d'un échafaudage roulant

- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation d'un échafaudage
- Les opérations de déplacement et la stabilisation de l'échafaudage
- L'accès en sécurité et la circulation sur l'échafaudage
- Le respect des limites de charges
- Le maintien de l'échafaudage en sécurité
- La co-activité sur les chantiers : les risques pour les travailleurs avoisinants
- Le signalement des situations dangereuses

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
 - Intraentreprise
 - Interentreprise
 - En centre
 - Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

- PC et vidéoprojecteur, ressources multimédias et paperboard, documents pédagogiques
- Mise à disposition par l'entreprise d'une plateforme d'évolution, comprenant un échafaudage roulant conforme à la réglementation, la notice de montage, et les moyens de protection en vigueur

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sans disposition particulière

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

Attestation de reconnaissance des acquis sur la base d'un QCM et d'une mise en situation, permettant en cas de réussite, la délivrance de l'habilitation par l'employeur.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels,
Formateur Travail en hauteur agréé par la CARSAT BFC